



**Paul REYNE**

EXPERT COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
DIPLOMÉ ESC

13, RUE HENRI CHOQUET  
B.P. 90031  
58641 VARENNES-VAUZELLES CEDEX

TÉL. : 03.86.93.98.50

FAX : 03.86.93.98.55

e-mail : cabinetreyne@wanadoo.fr

**ASSOCIATION DIOCESAINE DE SENS**

**7 Rue Française  
89005 AUXERRE**

**Siren : 778 692 384**

\*\*\*\*\*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

\*\*\*\*\*

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

\*\*\*\*\*

**ASSOCIATION DIOCESAINE DE SENS**  
**7 Rue Française**  
**89005 AUXERRE**

**Siren : 778 692 384**

\*\*\*\*\*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

\*\*\*\*\*

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

\*\*\*\*\*

Mesdames, Messieurs

**Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION DIOCESAINE DE SENS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point 1.1 de l'annexe qui décrit les incidences du changement de méthode comptable mis en œuvre sur cet exercice suite à l'entrée en vigueur au 01/01/2020 du règlement ANC 2018-06 et présente un compte de résultat 2019 retraité en Proforma pour assurer la comparabilité des exercices. J'attire également votre attention sur le point 2.5.1 de cette même annexe qui apporte des précisions sur le traitement des contributions volontaires en nature.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement personnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Mes contrôles ont notamment consisté à valider la correcte application du nouveau règlement ANC 2018-06 évoqué dans l'observation ci-dessus.

Dans le cadre de ma mission, 8 paroisses ou ensemble paroissiaux ont été visités et les procédures mises en place plus particulièrement examinées.

Je me suis assuré, en m'appuyant sur les travaux de contrôle interne réalisés par les services du diocèse du respect des conventions générales comptables précisées dans l'annexe dans l'arrêté des comptabilités paroissiales.

J'ai également validé les engagements hors bilan reçus et donnés figurant au paragraphe 4 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres.**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

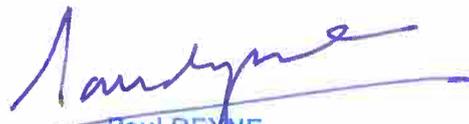
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.  
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Varennes Vauzelles,  
Le 29 avril 2021.



Paul REYNE  
Commissaire aux Comptes  
13, Rue Henri Choquet - B.P. 90031  
58641 VARENNES VAUZELLES Cédex

PAUL REYNE  
Commissaire aux Comptes

## ASSOCIATION DIOCESAINE

Actif		Exercice au 31/12/2020			Exercice au 31/12/2019	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires <sup>(1)</sup>	29 053	28 230	822	
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	TOTAL	29 053	28 230	822		
	Immobilisations corporelles	Terrains	119 666		119 666	119 666
		Constructions	10 591 401	5 914 798	4 676 602	4 874 516
		Inst. techniques, mat.out.industriels	1 031 462	809 113	222 349	234 027
Immobilisations corporelles en cours		91 589		91 589	84 817	
Avances et acomptes		8 168		8 168		
TOTAL	11 842 288	6 723 912	5 118 376	5 313 028		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		129 000		129 000		
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées	1 853 244	1 075 033	778 210	778 210	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	49 485	5 200	44 285	57 349	
	Autres	3 312		3 312	3 856	
	TOTAL	1 906 042	1 080 233	825 808	839 416	
Total I		13 906 384	7 832 376	6 074 007	6 152 444	
Actif circulant	Stocks et en cours		52 771	47 460	5 311	28 609
	Créances <sup>(2)</sup>	Créances clients, usagers et comptes rattachés	42 011		42 011	47 935
		Créances reçues par legs ou donations	1 159 165		1 159 165	
		Autres	1 014 246	868 831	145 414	139 811
		TOTAL	2 215 424	868 831	1 346 592	187 747
	Divers	Valeurs mobilières de placement	19 652 033	127 759	19 524 273	19 165 572
		Instruments de trésorerie				
Disponibilités		2 211 990		2 211 990	2 732 521	
Charges constatées d'avance <sup>(4)</sup>		25 632		25 632	19 464	
Total II		24 157 851	1 044 051	23 113 799	22 133 915	
Frais d'émission des emprunts III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		38 064 236	8 876 428	29 187 807	28 286 360	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

## ASSOCIATION DIOCESAINE

<b>Passif</b>		Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
<b>Fonds propres</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	1 859 886	1 859 886
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	<b>Réserves</b>		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres	22 087 325	22 047 390	
Report à nouveau	1 266 068	1 266 068	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-192 267	39 934	
Situation nette (sous-total)	<b>25 021 013</b>	<b>25 213 280</b>	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	4 140	4 140	
Provisions réglementées			
<b>Total I</b>		<b>25 025 153</b>	<b>25 217 420</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total I bis</b>			
<b>Fonds dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 216 331	
	Fonds dédiés	165 799	125 192
	<b>Total II</b>	<b>1 382 130</b>	<b>125 192</b>
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	71 080	
	Provisions pour charges	33 257	108 017
	<b>Total III</b>	<b>104 337</b>	<b>108 017</b>
<b>Dettes</b>	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>	530 880	593 140
	Emprunts et dettes financières diverses <sup>(2)</sup>	1 333 277	1 336 477
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 377	81 646
	Dettes des legs ou donations	71 834	
	Dettes fiscales et sociales	187 491	197 390
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 335	
	Autres dettes	463 536	609 972
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	24 454	17 103	
<b>Total IV</b>		<b>2 676 186</b>	<b>2 835 730</b>
Écart de conversion Passif V			
<b>TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)</b>		<b>29 187 807</b>	<b>28 286 360</b>
<b>Renvois</b>	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		4 707
	(2) Dont emprunts participatifs		

## ASSOCIATION DIOCESAINE

Période de l'exercice 01/01/2020 31/12/2020  
 Période de l'exercice précédent 01/01/2019 31/12/2019

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Cotisations	17 951	23 809
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	229 700	622 310
	<i>dont ventes de dons en nature</i>	214 224	599 439
	Ventes de prestations de service	55 286	137 417
	<i>dont parrainage</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	930	5 746
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 268 660	
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie	671 430	
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	194 569	167 803
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	1 095 529	2 610 428	
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>	<b>3 534 058</b>	<b>3 567 515</b>
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	102 081	433 201
	Variation de stocks	34 530	36 654
	Autres achats et charges externes (1)	1 464 911	1 922 686
	Aides financières	6 936	47 786
	Impôts, taxes et versements assimilés	206 951	225 159
	Salaires et traitements	1 319 657	1 392 852
	Charges sociales	479 639	513 727
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	458 507	474 796
	Dotations aux provisions	47 460	23 299
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	14 996	16 132
	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>	<b>4 135 671</b>	<b>5 086 295</b>
	<b>1. Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>-601 613</b>	<b>-1 518 780</b>

## ASSOCIATION DIOCESAINE

Période de l'exercice 01/01/2020 31/12/2020  
 Période de l'exercice précédent 01/01/2019 31/12/2019

		Exercice	Exercice précédent
Produits financiers	De participations		6 587
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		141 524
	Autres intérêts et produits assimilés	116 244	812 383
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	162 794	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	29 626	200 351
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		308 665	1 160 846
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	127 759	160 146
	Intérêts et charges assimilées	7 480	7 307
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		100 645
TOTAL DES CHARGES FINANCIERS IV		135 240	268 099
2. Résultat financier (III-IV)		173 425	892 746
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-428 187	-626 033
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	274 051	524 490
	Sur opérations en capital	288 200	199 600
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	4 979	650
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		567 230	724 740
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	14 335	15 143
	Sur opérations en capital	301 625	16 007
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		2 913
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		315 960	34 065
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		251 270	690 675
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII		15 350	24 707
Total des produits (I + III + V)		4 409 955	5 453 102
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		4 602 222	5 413 167
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-192 267	39 934
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
Total			

# Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos-le 31/12/2020

ASSOCIATION DIOCESAINE

## Table des matières

1	Principes et méthodes comptables	4
1.1	Changement de réglementation comptable	4
1.2	COVID 19	6
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	7
2.1	Actif immobilisé	7
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	8
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	11
2.1.3	Dépréciations de l'actif immobilisé	13
2.1.4	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	13
2.1.5	Réévaluation	14
2.1.6	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé	15
2.2	Actif circulant	17
2.2.1	État des stocks	17
2.2.2	Stocks /Coût d'emprunt	17
2.2.3	Actif circulant / dépréciations	17
2.2.4	Charges constatées d'avance et écarts de conversion d'actif	18
2.3	Dépréciation de l'actif	19
2.4	Fonds associatifs	19
2.4.1	Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)	20
2.4.2	Le résultat de l'exercice	20
2.4.3	Autres fonds associatifs	21
2.4.4	Provisions réglementées	22
2.5	Provisions, fonds dédiés, autres passifs	23
2.5.1	Provisions	23
2.5.2	Passifs non comptabilisés	25
2.5.3	Fonds dédiés	25
2.6	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	27
2.6.1	Contributions volontaires en nature	29
2.6.2	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	29
3	Informations relatives à la fiscalité	30
3.1	Informations relatives au régime fiscal	30
3.2	Tableau de suivi des legs et donations jusqu'à leur affectation	31
3.3	Informations relatives à l'effectif	32
3.4	Valeurs mobilières de placement	33
4	Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	34
4.1	Engagements financiers donnés et reçus	34

4.1.1	Les engagements de retraites et avantages assimilés (engagements non comptabilisés en provision)	34
4.1.2	Engagements donnés	35

# 1 Principes et méthodes comptables

## 1.1 Changement de réglementation comptable

Le règlement 2018-06 abroge le précédent règlement le CRC 99-01

A défaut de dispositions du règlement ANC n°2018-06, les dispositions du PCG s'appliquent (règlement ANC n°2014-03)

Ce règlement ne traite que des spécificités.

L'application : Obligatoire pour les comptes ouverts à compter du 1er Janvier 2020.

Ce changement de réglementation a été appliqué de manière rétrospective, présentation des principaux postes des exercices antérieurs présentés, retraités selon la nouvelle méthode.

Les principaux postes des exercices antérieurs présentés sont retraités selon la nouvelle méthode :

Le compte 191100 fonds reportés sur legs =	- 1 216 331,67 €
Le compte 689100 report en fonds reportés=	1 216 331,67 €
Le compte 240100 biens reçus par legs destinés à être cédés =	129 000,00 €
Le compte 461000 créances reçues par legs =	1 159 165,99 €
Le compte 466000 Dettes des legs ou donations =	71 834,32 €
Le compte 754320 Legs ou donations =	1 322 618,82 €

Comparabilité du compte de résultat en K€ suivant le changement de méthode

L'association diocésaine a modifié la présentation de ces comptes et a retraité le compte de résultat en Proforma ci-dessous.

Compte de résultat	31/12/2020	31/12/2019
Cotisations	17 951,45	23 809,19
Ventes de biens	229 700,23	622 310,60
Ventes de prestations de service	55 286,86	137 417,18
Concours publics et subventions d'exploitation	930,00	5 746,04
Dons manuels	1 268 660,52	1 242 258,15
Legs, donations et assurance-vie	671 430,05	430 669,56
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charg	194 569,34	167 803,94
<b>Autres produits</b>	<b>1 095 529,94</b>	<b>1 368 170,50</b>
<i>Total des produits d'exploitation</i>	<i>3 534 058,39</i>	<i>3 998 185,16</i>
Achats de marchandises	102 081,01	433 201,55
Variation de stocks	34 530,85	36 654,54
Autres achats et charges externes	1 464 911,62	1 922 686,26
Aides financières	6 936,00	47 786,00
Impôts, taxes et versements assimilés	206 951,37	225 159,18
Salaires et traitements	1 319 657,48	1 392 852,85
Charges sociales	479 639,94	513 727,19
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	458 507,21	474 796,31
Dotations aux provisions	47 460,37	23 299,44
Autres charges	14 996,06	16 132,53
<i>Total des charges d'exploitation</i>	<i>4 135 671,91</i>	<i>5 086 295,86</i>
Résultat d'exploitation	-601 613,52	-1 088 110,70
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	0,00	6 587,52
Produits financiers autres intérêts et produits assimilés	116 244,49	141 524,40
Reprise sur provisions	162 794,71	812 383,22
Produits nets sur cessions de VMP	29 626,72	200 351,02
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>308 665,92</b>	<b>1 160 846,16</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	127 759,85	160 146,71
intérêts et charges assimilées	7 480,25	7 307,47
charges nettes sur cessions de VMP	0,00	100 645,46
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERS</b>	<b>135 240,10</b>	<b>268 099,64</b>
Résultat financier	173 425,82	892 746,52
Résultat courant avant impôt	-428 187,70	-626 033,74
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	274 051,10	93 821,18
Produits exceptionnels sur opérations en capital	288 200,00	199 600,00
Reprises sur provisions	4 979,82	650,00
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>567 230,92</b>	<b>294 071,18</b>
charges exceptionnelles sur opération de gestion	14 335,01	15 143,75
charges exceptionnelles sur opérations en capital	301 625,70	16 007,64
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0,00	2 913,97
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>315 960,71</b>	<b>34 065,36</b>
Résultat exceptionnel	251 270,21	260 005,82
Impôts sur les bénéfices	16 350,00	24 707,00
<b>Total des produits</b>	<b>4 409 955,23</b>	<b>5 453 102,50</b>
<b>Total des charges</b>	<b>4 602 222,72</b>	<b>5 413 167,86</b>
Excédent ou déficit	192 267,49	39 934,64

## 1.2 COVID 19

En raison de l'épidémie de Coronavirus et des mesures de confinement décidées par le Gouvernement à compter du 17 mars 2020, l'association s'est trouvée impactée de la manière suivante :

Pas d'office religieux au cours des périodes des confinements.

Dans ce contexte, l'association a mis en œuvre les différentes mesures mises à disposition sur le plan réglementaire.

L'incidence chiffrée de cette situation a été évaluée :

- Une diminution de 50% pour les quêtes
- 3400 heures de chômage partiel

## 2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

### 2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

**2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)**

Il a été incorporé le montant du compte 240000 suite à la nouvelle réglementation ANC 2018-05

Immobilisations	Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)	
			Sorties	Virements		
Immobilisations incorporelles	Prais d'établissement Total I	-	-	-	-	
	Autres immobilisations incorporelles Total II	27 794	1 260	-	-	29 054
Immobilisations corporelles	Terrains	119 666	-	-	-	119 666
	Constructions	10 506 962	495 729	411 291	-	10 591 401
	Install. Tech., mat., outillage	9 279	-	-	-	9 279
	Install. générales, ag. Am. divers	70 896	1 678	-	-	72 574
	Matériel de transport	67 973	-	500	-	67 473
	Mat bur., informatique, mobilier	850 904	52 694	21 463	-	882 136
	Immo. Corp. En cours	84 818	201 267	-	65 495	220 590
	Avances et acomptes	-	8 169	-	-	8 169
	<b>Total III</b>	<b>11 710 498</b>	<b>759 537</b>	<b>433 254</b>	<b>65 495</b>	<b>11 971 288</b>
Immobilisations financières	Participations	1 853 245	-	-	-	1 853 245
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	67 705	-	14 908	-	52 797
	<b>Total IV</b>	<b>1 920 950</b>	<b>-</b>	<b>14 908</b>	<b>-</b>	<b>1 906 042</b>
	<b>Total général</b>	<b>13 659 242</b>	<b>760 797</b>	<b>448 161</b>	<b>65 495</b>	<b>13 906 384</b>

## 2.1.1.1 Aménagement du cadre général – Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	NA	NA	NA	NA	NA
Immobilisations corporelles	NA	NA	NA	NA	NA
Immobilisations financières	NA	NA	NA	NA	NA
<b>TOTAL</b>					

## 2.1.1.2 Aménagement du cadre général - Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	NA	NA	NA	NA	NA
Immobilisations corporelles	NA	NA	NA	NA	NA
Immobilisations financières	NA	NA	NA	NA	NA
<b>TOTAL</b>					

### 2.1.1.3 Immobilisations en comodat (prêt à usage)

Ces biens immobiliers sont mis à disposition gratuite de notre organisme à charge de les utiliser conformément aux conventions et d'en assurer l'entretien.

Ces biens sont inscrits au compte d'actif « Immobilisations grevées de droit » en contrepartie du compte « Droits des propriétaires » qui figure en autres fonds associatifs, comptes respectivement débités et crédités de l'amortissement de ces biens.

Les principaux biens sont les suivants :

Immobilisations	Valeur inscrite à l'actif	Durée du comodat
NA		

**2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé**

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-
	Total I	-	-	-	-
Amortissements corporelles	Autres immobilisations incorporelles Total II	27 794	437	-	28 231
	Total III	27 794	437	-	28 231
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	5 632 445	391 390	109 036	5 914 799
	Install. Tech., mat., outillage	7 527	562	-	8 089
	Install. générales, ag. Am. divers	12 148	9 707	-	21 856
	Matériel de transport	36 235	11 604	470	47 369
	Mat bur., informatique, mobilier	709 116	44 811	22 126	731 801
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
Total III		6 397 470	458 074	131 632	6 723 912
Total général		6 425 263	458 511	131 632	6 752 143

## 2.1.2.1 Aménagement du cadre général - Augmentations

Augmentations (Dotations) de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	NA	NA	NA	NA
Immobilisations corporelles	NA	NA	NA	NA
<b>TOTAL</b>				

Catégories d'immobilisations	Postes du résultat avec dotation		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Immobilisations incorporelles	NA	NA	NA
Immobilisations corporelles	NA	NA	NA
<b>TOTAL</b>			

## 2.1.2.2 Aménagement du cadre général - Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles	NA	NA	NA
Immobilisations corporelles	NA	NA	NA
<b>TOTAL</b>			

### 2.1.3 Dépréciations de l'actif immobilisé

Montant début	Montant début	Augmentations	Diminutions	Montant fin
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	1 081 534	-	1 300	1 080 234
<b>TOTAL</b>	<b>1 081 534</b>	<b>-</b>	<b>1 300</b>	<b>1 080 234</b>

### 2.1.4 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	27 794	437	-	-	-	28 231
Corporelles	6 397 470	458 074	-	131 632	-	6 723 912
<b>TOTAL</b>	<b>6 425 263</b>	<b>458 511</b>	<b>-</b>	<b>131 632</b>	<b>-</b>	<b>6 752 143</b>

**2.1.5 Réévaluation**

Immobilisations réévaluées	Valeurs brutes début d'exercice		Amortissement début d'exercice	
	Historique	Réévaluation	Historique	Réévaluée
Immobilisations Incorporelles	NA	NA	NA	NA
Immobilisations Corporelles	NA	NA	NA	NA
Immobilisations Financières	NA	NA	NA	NA
<b>TOTAL</b>				

Immobilisations réévaluées	Valeurs brutes fin d'exercice		Amortissement fin d'exercice	
	Historique	Réévaluation	Historique	Réévaluée
Immobilisations Incorporelles	NA	NA	NA	NA
Immobilisations Corporelles	NA	NA	NA	NA
Immobilisations Financières	NA	NA	NA	NA
<b>TOTAL</b>				

**2.1.6 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé**

	Coûts d'emprunt incorporés dans coût des actifs	Montant	Taux de capitalisation
Incorporels	NA	NA	NA
Corporels	NA	NA	NA

**Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)**

Décomposition de la valeur estimative	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées :						
- au coût de revient						
- au cours de bourse						
- d'après la situation nette						
- d'après la situation nette réestimée	1 853 245	778 210		1 853 245	778 210	
- d'après une valeur de rendement ou de rentabilité						
- d'après d'autres méthodes (à préciser)						
<b>Valeur estimative du portefeuille</b>	<b>1 853 245</b>	<b>778 210</b>		<b>1 853 245</b>	<b>778 210</b>	

**Variation de la valeur du portefeuille de TIAP**

Valeur du portefeuille Mouvements de l'exercice	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Montant à l'ouverture de l'exercice Acquisition de l'exercice Cession de l'exercice (en prix de vente) Reprises de dépréciations sur titres cédés Plus-values sur cessions de titres : - détenus au début de l'exercice - acquis dans l'exercice Variation de la dépréciation du portefeuille Autres variations de plus-values latentes :	NA	NA
- sur titres acquis dans l'exercice - sur titres acquis antérieurement		
Autres mouvements comptables (à préciser)		
Montant à la clôture de l'exercice		

Ces titres immobilisés dont parts de la SCI Saint Loup pour 1 838 000 € et parts de la SCI Bon Air pour 15 244.90 €.

## 2.2 Actif circulant

### 2.2.1 État des stocks

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires			
Produits finis			
Marchandises	52 772	47 460	5 311
<b>TOTAL</b>	<b>52 772</b>	<b>47 460</b>	<b>5 311</b>

### 2.2.2 Stocks /Coût d'emprunt

Catégorie de stocks	Coûts d'emprunt incorporés dans coût des actifs	Montant	Taux de capitalisation
NA	NA	NA	NA
NA	NA	NA	NA

### 2.2.3 Actif circulant / dépréciations

Rubriques	Situations et mouvements			
	(A) Dépréciations au début de l'exercice	(B) Augmentations : dotations de l'exercice	(C) Diminutions : reprises de l'exercice	(D) Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	58 693	47 460	58 693	47 460
Usagers	3 156	-	2 537	618
Autres	1 031 008	127 760	162 795	995 974
<b>TOTAL</b>	<b>1 092 857</b>	<b>175 220</b>	<b>224 025</b>	<b>1 044 052</b>

## 2.2.4 Charges constatées d'avance et écarts de conversion d'actif

### 2.2.4.1 Charges constatées d'avance

Nature	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
NA	NA	NA	NA	NA	NA

## 2.3 Fonds associatifs

### Variation de l'actif net

<b>Actif net au 31/12/2019 :</b>	<b>25 217 420 €</b>
Résultat de la période :	- 192 267 €
<b>Actif net au 31/12/2020 :</b>	<b>25 025 153 €</b>

Le reclassement lié à la modification du plan comptable n'a pas d'incidence sur les valeurs.

### 2.3.1 Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds associatifs, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Libellés	Solde début	Augmentation	Diminution	Solde fin
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 859 887			1 859 887
Écarts de réévaluation				
Réserves	22 047 391	159 379	119 445	22 087 325

### 2.3.2 Le résultat de l'exercice

Il se compose de :

Résultat de la Curie :	100 329 €
Résultat des Paroisses :	- 292 597 €
Résultat Global :	- 192 267 €

### 2.3.3 Autres fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Apports	70 000			70 000
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés (avec charges)	1 789 887			1 789 887
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Écarts de réévaluation				
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables (par l'organisme)				
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)				

L'apport avec droit de reprise implique la mise à disposition provisoire d'un bien au profit de l'organisme. La convention fixe les conditions et modalités de reprise du bien (bien repris en l'état, bien repris en valeur à neuf...). Cet apport est enregistré en fonds associatifs.

Sauf précision particulière dans le contrat, les apports avec droits de reprise sont repris par les apporteurs dans l'état où ils se trouveront à la fin du contrat d'apport ou à la dissolution de l'association.

En fonction des modalités de reprise, l'organisme enregistre les charges et provisions lui permettant de remplir ses obligations par rapport à l'apporteur.

Si les biens activés sont non renouvelables par l'entité qu'ils s'agissent de biens apportés sans droit de reprise ou de subventions d'investissement portant sur de tels biens (compte 13), le compte 1039 est débité par le crédit du compte 7573 d'autres produits de gestion courante pour un montant égal à celui des amortissements ou au rythme de l'amortissement (subventions).

### 2.3.4 Provisions réglementées

Montant début	Augmentations	Diminutions	Montant fin	Montant début
Amortissements dérogatoires	NA	NA	NA	NA
Autres provisions réglementées	NA	NA	NA	NA
TOTAL				

## 2.4 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

### 2.4.1 Provisions

Nature des réserves et provisions	Montant début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Montant fin (D)
Provisions réglementées				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	108 017		3 680	104 337
<b>TOTAL</b>	<b>108 017</b>		<b>3 680</b>	<b>104 337</b>

#### 2.4.1.1 Aménagement du cadre général – Augmentations/dotations

Augmentations (dotations) de l'exercice	Ventilation des dotations		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées	NA	NA	NA
Provisions pour risques	NA	NA	NA
Provisions pour charges	NA	NA	NA
<b>TOTAL</b>			<b>-</b>

#### 2.4.1.2 Aménagement du cadre général – Diminutions/reprises

Diminutions (reprises) de l'exercice	Ventilation des diminutions (reprises)		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Provisions réglementées	NA	NA	NA
Provisions pour risques	NA	NA	NA
Provisions pour charges	NA	NA	NA
<b>TOTAL</b>			

## 2.4.1.3 Provisions pour risques et charges

Nature des réserves et provisions	Montant début	Augmentations	Diminutions	Montant fin
Provisions pour risques d'emploi				
Autres provisions pour risques				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour grosses réparations				
Autres provisions pour charges	108 017		3 680	104 337
<b>TOTAL</b>	<b>108 017</b>		<b>3 680</b>	<b>104 337</b>

	Montant au début de l'exercice	Constitution par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Provisions pour charges	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
<b>TOTAL</b>							

## 2.4.1.4 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	TOTAL
Indemnités de départ en retraite	33 257		33 257
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

Notre entité provisionne (non déductible) ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes,

— Selon la recommandation ANC n°2013-02, dans ce cadre, nous avons opté pour :

- La méthode 1 (application des dispositions de l'Annexe 1 de la Reco ANC n°2013-02) qui reprend pour l'essentiel la Recommandation CNC n°2003-R.01 ;

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

- Age de départ à la retraite présumé (le cas échéant par catégorie),
- Taux d'actualisation : 0.33
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 0

Pour la prise en compte de la mortalité, le pourcentage de survie qui résulte des tables de mortalité officielles (INSEE) distinctes pour les hommes et les femmes.

Le % retenu de cotisations ou contributions à supporter par l'entité lors du versement des indemnités est de **34%**

La méthode retenue pour la comptabilisation des écarts actuariels est la suivante

- Comptabilisation en résultat à 100% dans l'exercice des changements à l'origine d'écart (s) actuariel (s) ;

### 1.1.1 Fonds reportés sur legs et donations

Ces fonds correspondent aux legs acceptés non reçus: 1 216 331,67€

### 2.4.2 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs.

### 2.4.2.1 Subventions de fonctionnement affectées

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » (sous-compte « engagements à réaliser sur subventions attribuées ») et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés »

Situations	Montant total des fonds alloués	Fonds à engager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (19)
Subvention		4 140			4 140
<b>TOTAL</b>		<b>4 140</b>			<b>4 140</b>

### 2.4.2.2 Dons manuels

Situations	Montant des fonds	Fonds à engager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur dons manuels affectés (6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (19)
Dons manuels	NA	NA	NA	NA	NA
<b>TOTAL</b>					

### 2.4.2.3 Legs et donations affectées

Situations	Montant des fonds	Fonds à engager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur legs et donations affectés (6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (19)
Legs et donations		125 192		40 607	165 799
<b>TOTAL</b>		<b>125 192</b>		<b>40 607</b>	<b>165 799</b>

#### 2.4.2.4 Informations sur les fonds dédiés non utilisés

Les projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été enregistrée au cours des deux derniers exercices sont les suivants :

Un leg d'une paroissienne a été perçu pour la rénovation de la Basilique de Vézelay. Ces fonds s'élèvent à 165 799 €, 40 607€ ont été perçus sur 2020.

## 2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	49 485	19 541	29 994
	Autres	-		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	42 012	42 012	
	Autres	1 014 247	469 247	545 000
Charges constatées d'avance		25 632	25 632	
<b>TOTAL</b>		<b>4 121 467</b>	<b>556 432</b>	<b>574 994</b>
Prêts Accordés en cours d'exercice			0	
Remboursements obtenus en cours d'exercice			14 908	

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	530 880	67 803	259 873	203 204
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		1 333 277	333 277	1 000 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		62 377	62 377		
Dettes fiscales et sociales		187 491	187 491		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		2 335	2 335		
Autres dettes		535 371	535 371		
Produits constatés d'avance		24 454	24 454		
<b>TOTAL</b>		<b>2 676 185</b>	<b>1 213 108</b>	<b>1 259 873</b>	<b>203 204</b>

Emprunts souscrits en cours d'exercice	0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	62 305
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	0

## 2.5.1 Contributions volontaires en nature

Par nature effectuées à titre gratuit, elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, ainsi que des biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état.

Les ventes des dons reçus en nature sont inscrites en produits en compte de résultat sous une rubrique spécifique.

Au sujet des dispositions de l'article 211-4 du règlement 2018-06, la Conférence des Évêques de France considère que les missions bénévoles réalisées en Église résultent du statut de baptisés qu'elles ne font que traduire en actes.

En conséquence, le recensement et la valorisation de ces missions bénévoles dans les comptes des Associations Diocésaines ne seraient pas compatibles avec ce statut.

Le nombre de bénévoles œuvrant dans des missions de support régulières pour la curie de l'Association Diocésaine est de 2,6 pour l'exercice 2020.

Pour chacune des 31 paroisses, nous avons comme intervenant bénévole un comptable et un trésorier

### 2.5.1.1 Détail des charges et des produits par nature incluant les contributions volontaires

Nature de la charge	Montant compte de résultat	Montant contribution volontaire	Total
NA	NA	NA	
Nature du produit	Montant compte de résultat	Montant contribution volontaire	Total
NA	NA	NA	

## 2.5.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

### Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	11 000	
Au titre d'autres prestations		
<b>Honoraires totaux</b>	<b>11 000</b>	

### **3 Informations relatives à la fiscalité**

#### **3.1 Informations relatives au régime fiscal**

L'association Diocésaine s'est acquittée de l'impôt société d'un montant de 15 350 € sur les revenus fonciers et financiers imposables.

### 3.2 Tableau de suivi des legs et donations jusqu'à leur affectation

L'association diocésaine a respecté la nouvelle réglementation ANC 2018-06, sur l'exercice 2020 nous avons constaté

- Des legs encaissés de 565 142,90 €
- Des legs acceptés pour 1 322 618,82 € sous déduction de fonds reportés d'un montant de 1 216 331,67 €.

### 3.3 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et Techniciens		
Employés	34	
Ouvriers		
	TOTAL	37

### 3.4 Valeurs mobilières de placement

Des plus-values latentes existent au 31/12/2020 pour un montant global de 1 650 393 €.

## 4 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

### 4.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals		
Cautionnements		
Garanties		
Créances cédées non échus		
Garanties d'actif et de passif		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements consentis à l'égard d'entités liées		
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées	586 998	
Engagements assortis de sûretés réelles		
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan		
Engagements résultant de contrats qualifiés de « portage »		
Engagements consentis de manière conditionnelle		

#### 4.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés (engagements non comptabilisés en provision)

Le montant de l'engagement non constaté de l'Association Diocésaine pour assurer la retraite de ses prêtres à charges : 586 998 € au 31/12/2020.

#### 4.1.2 Engagements donnés

En contrepartie d'un don, l'association a pris l'engagement de prendre en charge l'hébergement et la restauration du donateur durant son séjour à l'Ehpad de Briennon sous déduction d'une quote-part de 1 000 € mensuelle qui reste à sa charge.

Le montant des dépenses envisagées pour mise en conformité des locaux de l'association aux normes d'accessibilité s'élève entre 300 et 500 K€ (travaux prévus sur 5 ans).

Prêt à l'association Saint-Pierre pour les travaux du Centre Sainte-Madeleine à Vézelay de 1 million d'euros, suite à la délibération du CA de l'association Diocésaine du 25 février 2010.

Au 31/12/2014, un montant de 957 000 € a été versé. Un remboursement de 350 000 € est intervenu sur l'exercice 2015. Aucun remboursement n'a été effectué sur l'exercice 2016.

Au 31/12/2017, un remboursement de 57 000 € a été effectué, au 31/12/2018 un remboursement de 5 000 € et au 31 /12/2020 aucun remboursement intervenu, le solde de 545 000 fait l'objet d'une dotation pour sa totalité.